

Rome M<sup>r</sup>. C. Thesaurin Directeur de L'Académie 466  
Royalle de France  
Marseille ce 7. Sep<sup>br</sup>. 1720

Monsieur

Rejoindant à votre gracieuse Lettre du 25 Aout  
de mon remerciement de mon avoir relevé  
de L'Obmission de L'Assurance, nous  
Envoyons à M<sup>r</sup>. Bourlay l'ainé de Paris  
notre nouvelle note de frais à La Caïe  
contenant une Statue en marbre marquée  
A No. 1. reçue en temps par La Doube arde  
L'honneur Cap<sup>me</sup> Bernardi, destinée pour  
M<sup>r</sup> Le Ministre de L'Intérieur

Notre Dite Note de frais s'élève  
actuellement à Fr 84, 30.

La Continuité tant à votre service  
à celui de nos Amis nous vous prions de  
disposer d'eux plus librement de ceux qui ont  
L'honneur d'être  
Vostre humble servit  
T. Taton & Guerin l'ainé & c<sup>es</sup>



Marsville le 2 juillet 1792

447

Monsieur Deshayes Laine Depare P.<sup>e</sup> a Castellon & Guerin Lainelet  
p.<sup>e</sup> fraie de passage a une caisse contenant une statue en marbre rouge d'usage  
De M. C. Lohmann De Rome a lui expedie de Bordeaux pour son Compte Intérieur  
De Julien et C<sup>e</sup> Saxen

A  
No. 1

A. Duval de Rome a Marsville sur p. <sup>e</sup> de 2/4 p. 1792 p. 1792	L 39 25
Commission sur l'adite statue	" 25
portafraj port sur le quai a la douane p. 1792	" 2
port public pour recevoir l'adite	" 90
Com. Castellon p. <sup>e</sup> Com. des m. m. m.	" 2 50
Declaration plombe et a quid a Caution	" 3 95
Commission de passage p. l'adite statue	" 6 5
port de l'adite statue p. 1792	" 3 70
	L 74, 30

181



